

Compte-rendu Réunion Comité directeur du 15 mai 2017



Horaire : 18h00-20h30

Lieu : Local commun du basket et de la pétanque.

Ordre du jour :

1) Organisation et mise en place des concours ci-dessous:

_Championnat de Club (1ere Division le 9 juillet) – (Elite et 2eme Division le 27 Aout)

_Concours officiels du Club

_24 Juin Triplette Mixte

_6 Juillet Doublette 55ans +

_Concours caritatif

_9 Septembre (Ligue Contre le CANCER)

2) Validation d'une participation des joueurs aux frais de transport pour l'année 2017

Etude à venir pour une mise en place en 2018 d'un défraiement correspondant par le club en conformité avec Ursaf .

3) Validation CD de la prise en charge des frais de boissons par le club lors des rencontres CDC.

4) finalisation de nos besoins logistiques du nouveau boulodrome.

5) Enregistrement des joueurs candidats pour le futur championnat provençal PDD pour une constitution des 2 équipes engagées à venir.

6) Questions diverses

Membres présents lors de cette séance :

Pétanque Amicale Vercingétorix- Saison 2017			
	Présent	Excusé	Absent
Jean LANNES	X		
Marc MANLHIOT	X		
Guy BUREAU	X		
Annie BERTHON		X	
Jean Claude PROUST	X		
Danielle CATALA	X		
Michèle SERGERE		X	
Denis DESGOUTTES		X	
Olivier LACHAUD	X		
Patrick LIMET	X		
Bernard MANLHIOT		X	
Pierre NEBOUT	X		
Jean Marie MEUNIER	X		

9 membres présents le Comité Directeur peut donc délibérer valablement.

➤ **1) Organisation et mise en place des concours et compétitions ci-dessous:**

Championnat de Club (1ere Division le 9 juillet) – (Elite et 2eme Division le 27 Août)

9 juillet (1ere division) sur la journée

L'organisation de près de 100 repas pour 6 équipes sur la journée entière, doublée de la participation aux rencontres de CDC, n'étant pas raisonnablement dans les possibilités tant matérielles que techniques (personnels) de notre club de taille modeste, le Comité Directeur décide de ne pas pourvoir aux repas du midi et du soir. Néanmoins afin de préserver l'esprit chaleureux et courtois régnant dans ce type de compétition, un « bon » sera remis à chaque participant afin de pouvoir bénéficier d'un apéritif assorti d'accompagnements. Les différents clubs de la poule seront avertis de cette décision (Pdt) suffisamment tôt avant le 9 juillet afin que les joueurs puissent prendre leurs dispositions en conséquence.

Barnum à retenir auprès de la mairie .Demander à la mairie de le monter → Pdt

27 août uniquement 1 après midi ; élite et équipe 3

Plateaux comme d'habitude malgré la difficulté d'organisation que représente une double confrontation.

Demander paiements du plateau aux « clubs qui ne reçoivent pas. ». → Président

Barnum a demander à la mairie plus montage. →Pdt

Concours officiels du Club

24 Juin Triplette Mixte

(Marc et JC absents.)

Approvisionnement Boissons : Daniel, Michèle et Jean Marie

Achats fûts de bière (accord utilisation matériel Foot → Jean Marie)

Gestion concours par ordinateur : Patrick et Guy B (*A cet effet Guy devra télécharger le logiciel officiel de gestion de concours sur son ordinateur avec sa base de données à remettre à jour le matin du concours*).

Pour le fonctionnement des ordinateurs une ligne d'alimentation électrique sera prévue ainsi qu'une imprimante indispensable pour imprimer les tirages des parties, les résultats à transmettre à l'arbitre et les différentes phases par sécurité en cas de panne d'alimentation de l'ordinateur.

Prévision d'un ensemble ampli/microphone pour annoncer les parties.

Tenue buvette : Denis Bernard ou Guy (**à confirmer**)

Caisse : Prises en compte des droits inscriptions : Guy B et Patrick

Caisse Buvette (vente de tickets) : Jean

Barnum monté à demander auprès de la mairie → Pdt

6 Juillet Doublette 55ans et +

Approvisionnement Boissons : Daniel, Michèle et Marc

Achats fûts de bière (accord utilisation matériel Foot → Jean Marie)

Gestion concours par ordinateur : Patrick et Guy B

Tenue buvette : Denis Bernard, JC ou Guy (**à confirmer**)

Concours caritatif

9 septembre Ligue contre le Cancer

Consigne de récupération de lots pour tous

Une réunion de préparation aura lieu ultérieurement.

➤ 2) Validation d'une participation des joueurs aux frais de transport pour l'année 2017

Frais déplacements (dirigeants et/ou joueurs)

Avis favorable à l'unanimité du Comité directeur sur le principe. Toutefois compte tenu de la complexité de la mise en place de telles mesures, en considération des aspects légaux et fiscaux et afin de se donner le temps d'appréhender comme il se doit tous les « volets » de cette démarche, il est décidé de reporter la mise en place d'un tel système pour la saison 2018. Le Comité directeur s'efforcera de proposer un projet en ce sens à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui devra approuver celui-ci.

Résolution temporaire pour 2017 soumise à l'approbation du CD :

« Pour la saison 2017, il est convenu d'officialiser un principe de participation systématique aux frais de transport de chaque personne transportée par un autre joueur ou dirigeant dans les différentes compétitions ou déplacements. Le montant de cette participation sera calculé au prorata du nombre de joueurs transportés dans le véhicule sur le montant des frais engagés. Celui-ci sera calculé selon les modalités de l'alinéa suivant.

Afin de « normaliser » les décomptes, les distances kilométriques seront calculées à partir de « mappy » et les frais de véhicules selon le barème de l'année émis par les services fiscaux. »

Il conviendra d'ajouter à ce calcul les frais de péage d'autoroute et le cas échéant de parking. »

❖ **Vote : Approuvé à l'unanimité des membres présents**

➤ 3) Validation CD de la prise en charge des frais de boissons par le club lors des rencontres CDC.

_ **CDC:** Le Comité Directeur est favorable à la prise en charge des boissons payées par parties gagnées sur justificatifs.

Résolution soumise à approbation du CD et à intégrer dans un futur RI :

« Les sommes engagées par les joueurs dans les rencontres CDC pour le paiement des boissons, comme le veut l'usage et l'esprit de courtoisie de ces championnats, seront prises en charge par le club sur justificatifs dans la limite maximum de 50 euros par rencontre. Une avance de 30 euros devra être récupérée, contre décharge, par chaque capitaine d'équipe auprès du Trésorier ou son représentant avant chaque rencontre. Ce capitaine devra rendre compte au retour, au Trésorier ou son représentant, des sommes réellement engagées par justificatifs récupérés auprès du Club organisateur de la rencontre. »

❖ **Vote : Approuvé à l'unanimité des membres présents**

➤ 4) finalisation de nos besoins logistiques du nouveau boulodrome.

Demande auprès de la mairie pour finaliser les travaux (pose de bancs et bordures et porte d'accès.

Apport d'un camion de graviers.

Accès à la buvette : demander la possibilité de rapatrier le « frigidaire » du local près de l'autoroute dans la buvette du stade (voir coordinations foot)

Confection de clefs pour accès de façon régulière

(Désignation de « dépositaires de ces clefs)

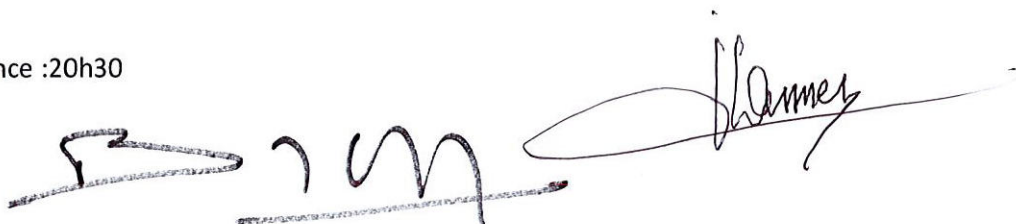
➤ 5) Enregistrement des joueurs candidats pour le futur championnat provençal PDD pour une constitution des 2 équipes engagées à venir.

Information pour candidatures sera faite sur le site et par sms.

➤ 6) Questions diverses

Rappel du Pdt pour les inscriptions des préliminaires Doublette

Fin de séance :20h30

The image shows three handwritten signatures or initials in black ink. From left to right: a stylized signature that looks like 'S', a set of initials 'M', and a more complex signature that appears to be 'H. Amey'.